

Compte Rendu de la réunion du 29
Septembre au ministère des outre-mer

NET RECUL EN TERMES D'ATTRACTIVITÉ !

Cette réunion fut à la fois très décevante et inquiétante. Les directeurs de cabinet ont ouvert la séance puis ont quitté la salle. Ensuite, des échanges ont eu lieu avec des cadres du Ministère de l'Outre-Mer et de la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique (les mêmes que le 10 septembre 2015).

En fin d'après-midi, les directeurs de cabinet sont revenus pour une synthèse et faire des annonces. Tout était donc déjà joué d'avance...

C'est une drôle de méthode !...

En résumé :

Intégration des agents des corps passerelle dans les corps de la fonction publique : MOINS QUE LE MINIMUM !

- Intégration des agents au 1er échelon de l'échelle 3.
- Reprise de l'ancienneté au $\frac{3}{4}$ du temps passé dans les corps passerelles depuis leur création en 2009 avec un maximum d'ancienneté de 3 ans et 9 mois.

Instituteur d'Etat Recruté à Mayotte: ON NE VEUT PAS EN PARLER !

- Rien. Ce n'est pas un sujet pour le Ministère de la Fonction Publique.
- Des groupes de travaux locaux seront organisés par le Vice Rectorat pour déterminer les besoins spécifiques de ces agents.

Retraites : ON VERRA PLUS TARD !

- Mission d'inspection au 1er semestre 2016 pour faire le point sur les situations (années cotisées ou non...)
- La proposition de reprise d'ancienneté est indigente. Les agents se sont faits piégés dans ces corps passerelles.

Tout ceci est plus que décevant...

Indexation : VOUS POUVEZ TOUJOURS RÊVER !

- Non pour les 53%.
- Attente des conclusions de l'enquête INSEE sur les prix.

Il semble évident que le gouvernement ne voulait pas aborder cette question pourtant cruciale !

Attractivité : CA PEUT ATTENDRE !

- Refus en bloc sur tout. Il faut attendre de faire un bilan du dispositif ISG.
 - Nouvelle clause de revoyure à l'automne 2017 (après les élections donc...)
 - Une circulaire devrait sortir sur les « *conditions de retour post-Mayotte et la valorisation du parcours professionnel* ».
- Rien donc.

Engagements de l'Etat : **VOUS POUVEZ RÉPÉTER ?**

- Sur la fiscalité : confirmation de la défiscalisation des IE versées en 2013 (mais ce n'était pas un souci) mais « *sourde oreille* » sur celles versées en 2014 au titre de 2013 (agents arrivés en 2010 et 2012 sous décret de 96).
- Suite à une question de l'UNSA sur les indemnités versées aux « *post 4 ans* » : ils n'y ont pas droit !

La CGT est intervenue pour rappeler la note de service du Vice Rectorat du 31 octobre 2013 et qu'un retour en arrière est inenvisageable.

L'incroyable capacité de ce gouvernement à se dédire en permanence n'est pas faite pour installer la confiance, y compris pour la garantie de retour sur l'académie d'origine...

EN TERMES D'ATTRACTIVITÉ, CETTE RÉUNION MARQUE DONC UN GRAVE RECU !

9 organisations présentes :

CGT / CFDT / FO / FSU / CFE / CFTC / UNSA / SOLIDAIRES / FAFP

Pour la CGT :

- Salim NAHOUDA (CGTMA)
- Maryse GOMES (Territoriale)
- Quentin SEDES (éduc'action)

Pour l'administration : Les directeurs de cabinet du Ministère de la Fonction Publique et du Ministère de l'Outre-Mer (Jacques Witkowski, ancien préfet de Mayotte).